Wallonie agriculture SPW

Organisme payeur de Wallonie

Département de l'Agriculture

Direction de la Gestion de l'organisation
Commune des Marchés

Chaussée de Louvain N° 14
B-5000 NAMUR

Tél. : +32 (0)81 64 97 90
Fax : +32 (0)81 64 95 77
feedback.interventions.dgarne@spw.wallonie.be

AVIS N°D1111/I/1801

MODIFICATION DE LA LIMITATION QUANTITATIVE APPLICABLE A L'ACHAT DE LAIT ECREME EN POUDRE EN 2018 ET OUVERTURE D'UNE PROCEDURE D'ADJUDICATION

Règlement (UE) n° 2018/147 du Conseil du 29 janvier 2018 modifiant le règlement (UE) n° 1370/2013 en ce qui concerne la limitation quantitative applicable à l'achat de lait écrémé en poudre.

Règlement d'exécution (UE) n° 2018/154 de la Commission du 30 janvier 2018 portant ouverture d'une procédure d'adjudication concernant les achats de lait écrémé en poudre au cours de la période d'intervention allant du 1er mars au 30 septembre 2018.

Afin d'éviter que du lait écrémé en poudre soit acheté à prix fixe dans une situation dans laquelle cela serait contraire aux objectifs du filet de sécurité, toute intervention publique pour l'achat de lait écrémé en poudre en 2018 s'effectuera par adjudication.

Durant la période d'intervention 2018, par dérogation à l'article 3 du R(UE) 1370/2013, la limitation quantitative applicable à l'achat de lait écrémé en poudre à prix fixe est de zéro tonne.

Les achats à l'intervention de lait écrémé en poudre par adjudication sont ouverts à partir du 1er mars jusqu'au 30 septembre 2018. Les délais de dépôt des soumissions se terminent **le troisième mardi du mois à 11 H 00** (heure de Bruxelles). Toutefois, en août, la date de clôture du dépôt des soumissions est fixée au quatrième mardi du mois à 11 H 00 (heure de Bruxelles).

Si le mardi concerné coïncide avec un jour férié, le délai expire le jour ouvrable précédent, à 11 H 00 (heure de Bruxelles).

Les présentes dispositions entrent en vigueur le 1/02/2018 pour le R(UE) n° 2018/147 et le 4/02/2018 pour le R(UE) n° 2018/154.

Namur, le 07 FEV. 2018

Le Directeur de l'Organisme payeur de Wallonie,

Luc Hennuy

www.wallonie.be
N° vert : 1718 (informations générales)